Labellisation des Écoles et Établissements scolaires en Démarche de Développement Durable

publié le 20/12/2016 - mis à jour le 15/12/2017

Campagne de labellisation E3D

Descriptif :

Campagne de labellisation E3D. Reconnaissance des Écoles et EPLE en Démarche de Développement Durable.

Sommaire :

- Modalités d'obtention du label E3D
- Documents à la labellisation E3D
- Contact

Conformément à la circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015 "Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018", et plus spécifiquement à son annexe 1 "Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - référentiel de mise en œuvre et de labellisation", l'académie de Poitiers via le Pôle civisme et citoyenneté souhaite distinguer par un **label E3D**, les écoles et les établissements porteurs de projets d'EDD **mettant en synergie les contenus d'enseignements, les pratiques éducatives et la gestion de l'établissement**.

Pour ce faire, madame la rectrice a adressé un courrier aux directeurs d'école et chefs d'établissement pour annoncer cette vague de labellisation E3D.

Courrier de Madame la rectrice de l'académie de Poitiers concernant la labellisation E3D (PDF de 283.2 ko)
15 décembre 2016

" La politique académique d'EDD, dont la coordination est assurée par le Pôle civisme et citoyenneté, s'appuie sur une collaboration avec les acteurs territoriaux porteurs de politiques de développement durable. Au service de la réussite des élèves, l'objectif est de permettre la formation du futur citoyen en lui proposant des regards croisés sur les problématiques locales, afin de forger son esprit critique au service de la construction des compétences de l'école au lycée."

Modalités d'obtention du label E3D

Les directeurs d'école, sous couvert de leur IEN, et les chefs d'établissement qui souhaitent répondre au cahier des charges pourront déposer un dossier auprès du Pôle civisme et citoyenneté à l'attention du Comité de Pilotage Académique d'Éducation au Développement Durable[1]. Le CAEDD instruira alors les dossiers de labellisation, deux fois dans l'année scolaire – une première session est prévue dès **février 2017**.

Les situations seront réexaminées tous les deux ans pour vérifier l'engagement de l'école ou de l'établissement. A cette occasion, le label pourra être maintenu ou retiré. Dans les EPLE, il sera également possible d'obtenir un label d'établissement confirmé E3D ou encore d'établissement expert E3D.
Si une demande avait déjà été déposée, vous pouvez, si vous le souhaitez, la mettre à jour en complétant votre dossier.

● Documents à la labellisation E3D

Pour postuler, il suffit de renseigner les documents ci-dessous. Vous disposez de la charte de labellisation et d'un dossier d'inscription comportant deux parties. La première intitulée « Accompagnement et valorisation des projets » permet de faire connaître les actions déjà menées. Le cas échéant, elles seront valorisées sur le site du Pôle civisme et citoyenneté. Si vous souhaitez faire acte de candidature à la labellisation E3D, vous devez également compléter la seconde partie intitulée « Évaluation de la démarche E3D ». L'inscription à la labellisation ne pourra être considérée qu'à la réception des deux parties du document.

> *" Cette labellisation récompensera les personnels et les élèves engagés dans une démarche collective de développement durable. Elle renforcera le travail collectif au sein de l'école ou de l'établissement. Elle sera aussi une aide précieuse pour l'élaboration des parcours éducatifs, et en premier lieu le parcours citoyen, de même qu'elle favorisera un travail interdisciplinaire."*

○ Pour le premier degré :

Cahier des charges pour la labellisation E3D - Premier degré (PDF de 180.1 ko)
Décembre 2016

Fiche d'évaluation pour la labellisation E3D pour les écoles (Word de 170 ko)
Dossier de candidature 1er degré à compléter et à renvoyer au Pôle civisme et citoyenneté - décembre 2016

○ Pour le second degré :

Cahier des charges pour la labellisation E3D - Second degré (PDF de 215.8 ko)
Décembre 2016

Fiche d'évaluation pour la labellisation E3D pour les EPLE (Word de 171 ko)
Dossier de candidature 2nd degré à compléter et à renvoyer au Pôle civisme et citoyenneté - décembre 2016

Il vous revient de faire parvenir votre demande au Pôle civisme et citoyenneté d'ici à la **fin du mois de janvier 2017**.

● Contact

Laurent Marien, IA-IPR, Coordonnateur académique du Pôle civisme et citoyenneté
Laurence Cailbault, Référente académique EDD au Pôle civisme et citoyenneté
Pôle civisme et citoyenneté, pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr

(1) Comité Académique d'Éducation au Développement Durable (CAEDD), commission partenariale réunie à l'initiative de madame la rectrice

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.